

LISTES D'UNION POUR L'ASTRONOMIE ET L'ASTROPHYSIQUE

soutenues par le SNESUP-FSU et le SGEN-CFDT

Nos listes A et B rassemblent des candidat.e.s, syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s, partageant une conception commune de la défense de notre discipline et de ses particularités, dans une période difficile pour le monde universitaire et la recherche.

Le CNU est une instance nationale essentielle pour la garantie de nos missions de service public, la gestion de nos carrières, l'affirmation du lien enseignement et recherche et la prise en compte de la diversité des conditions d'exercice du métier. Dans un contexte où les lois LRU (2007) et ESR (2013) ont renforcé le désengagement de l'état, augmenté les disparités locales en instaurant des regroupements d'établissements sans concertation, détérioré les conditions de travail en diminuant le temps de travail disponible pour une recherche et un enseignement de qualité et le nombre de postes pérennes, il est nécessaire de garantir qu'il puisse y avoir une gestion nationale des carrières et les défendre.

Le CNU est aussi un lieu d'expression des préoccupations et revendications de la communauté universitaire.

Candidates et candidats sur des listes représentatives de la diversité de notre discipline par ses thématiques, ses implantations, et les statuts de ses enseignant.e-s chercheur.e-s, nous nous engageons.

En termes de comportement éthique

- ◆ Nous contribuerons à un fonctionnement éthique, transparent et démocratique du CNU, dans le respect des règles de déontologie et de déport et en rendant publiques les règles de fonctionnement de la section.
- ◆ Nous mettrons en débat et diffuserons sur le site de la section les critères d'examen des dossiers et veillerons à la collégialité des débats et des décisions, notamment par la désignation par le bureau de 2 rapporteur.e.s par dossier.
- ◆ Nous nous engageons à ne pas user de nos positions d'élus.e.s à des fins de promotion.
- ◆ Nous veillerons à diffuser rapidement les résultats des sessions sur le site de la section, à être à la disposition des candidat.e.s pour transmettre conseils et informations, dans le respect de la confidentialité des débats.
- ◆ Nous fournirons un rapport d'activité annuel, reflet conforme des débats et décisions de la section.

En termes de critères d'examen des dossiers

- ◆ Nous prendrons en compte l'ensemble des activités et la diversité des conditions de travail des collègues, en enseignement, en recherche, pour l'encadrement doctoral, la diffusion des connaissances scientifiques et les tâches collectives à tous les niveaux.
- ◆ Nous examinerons les candidatures à la qualification en fonction des travaux et activités des intéressé.e.s, en lien avec leur contexte d'exercice et indépendamment du nombre d'emplois mis aux concours.
- ◆ La prime PEDR des enseignant.e-s-chercheur.e-s ne peut pas se substituer à la revalorisation salariale nécessaire ; cependant, son attribution par les sections du CNU, dans un cadre national transparent, nous semble préférable à l'attribution locale par les seuls établissements. Nous nous attacherons à ce qu'un équilibre puisse être maintenu entre les établissements, entre hommes et femmes et veillerons à considérer des critères d'attributions visant la diversification et l'augmentation du nombre des bénéficiaires.

En termes d'amélioration des conditions d'exercice de nos métiers

- ◆ Nous revendiquons une augmentation significative du nombre de congés pour recherche ou conversion thématique (CRCT) pour permettre un réel droit à l'obtention tous les 6 ans, ainsi qu'un contingent supplémentaire spécifique, suite à congé de maternité, parental ou de maladie.
- ◆ Suite aux phases d'expérimentation, puis de mise en œuvre, du suivi de carrière, nous constatons :
 - qu'il a généré une surcharge de travail, tant pour les collègues ayant transmis des dossiers que pour les membres de la section qui les ont analysés ;
 - que les préconisations éventuelles de la section n'ont donné lieu à aucun retour de la part des établissements sur le site ministériel ; de plus, à notre connaissance les retours locaux ont été rares.
- ◆ En l'absence de définition claire de ses finalités, de garantie qu'aucune modulation de service ne peut en résulter et, plus encore, d'obligation faite aux établissements de mettre en œuvre des moyens d'action effectifs pour résoudre les problèmes éventuellement soulevés, nous sommes très réservés sur l'intérêt de la poursuite du dispositif dans un contexte où les charges professionnelles ne font que s'alourdir. En cas de maintien, il est indispensable que les dépôts de dossier relèvent strictement du volontariat, avec transmission directe au CNU et que les retours du CNU puissent être différenciés (complets aux collègues et partiels aux établissements).

En termes d'attention aux spécificités de notre discipline

Notre discipline présente des spécificités, qui méritent une vigilance particulière ; discipline à faibles effectifs, partagée entre trois corps (CNU, CNAP et CNRS) et présente dans peu de formations, sa répartition équilibrée sur le territoire national doit être une de nos préoccupations.

Liste présentée dans le collège A

	NOM	Prénom	Thèmes de recherche	Etablissement	Statut
1	Mme REZEAU	LAURENCE	Physique des plasmas, système solaire	Univ. Sorbonne Université	PU
2	M. BLANCHARD	ALAIN	Cosmologie, astroparticules	Univ. Toulouse 3	PU
3	Mme TRESSE	LAURENCE	Évolution des galaxies, grands relevés	Univ. Lyon 1	A
4	M. BAUDIN	FREDERIC	Physique solaire et stellaire	Univ. Paris 11	A
5	Mme BOISSON	CATHERINE	Hautes énergies, AGN, galaxies	Obs. Paris	A
6	M. MONIER	RICHARD	Physique stellaire	Univ. Sorbonne Université	PU
7	Mme SOUCAIL	GENEVIEVE	Physique des galaxies, cosmologie observationnelle	Univ. Toulouse 3	A
8	M. SAVOINI	PHILIPPE	Physique des plasmas, vent solaire	Univ. Sorbonne Université	PU
9	Mme MEUNIER	NADEGE	Activité stellaire, exoplanètes, Soleil	Univ. Grenoble Alpes	A
10	M. BIENAYME	OLIVIER	Dynamique gravitationnelle, galaxies	Univ. Strasbourg	A
11	M. VIENNE	ALAIN	Dynamique du système solaire, planétologie	Univ. Lille	PU
12	M. SZOPA	CYRIL	Exobiologie, astrochimie, instrumentation spatiale	Univ. Versailles St Quentin	PU

PU: Professeur.e des Universités, A: Astronome

Liste présentée dans le collège B

	NOM	Prénom	Thèmes de recherche	Etablissement	Statut
1	Mme DJOUADI	ZAHIA	Astrochimie, cosmo-matériaux, analogues de synthèse	Univ. Paris 11	MCF
2	M. PETRI	JEROME	Hautes énergies, objets compacts	Univ. Strasbourg	MCF
3	M. RODRIGUEZ	SEBASTIEN	Planétologie, télédétection	Univ. Paris 7	MCF
4	Mme BOISSE	ISABELLE	Exoplanètes	Univ. Aix-Marseille	AA
5	M. KRETZSCHMAR	MATTHIEU	Interaction Soleil-Terre, instrumentation	Univ. Orléans	MCF
6	Mme BILLEBAUD	FRANCOISE	Atmosphères planétaires	Univ. Bordeaux	AA
7	M. BLANC	GUILLAUME	Cosmologie	Univ. Paris 7	MCF
8	M. SIEBERT	ARNAUD	Dynamique gravitationnelle et galaxies	Univ. Strasbourg	AA
9	Mme RIST	CLAIRE	Processus physico-chimiques ; milieu interstellaire	Univ. Grenoble Alpes	MCF
10	M. MONTILLAUD	JULIEN	Milieu interstellaire, formation stellaire	Univ. Besançon	MCF
11	Mme CREEVEY	ORLAGH	Physique stellaire, sismologie, grands relevés	Obs. Côte d'Azur	AA
12	M. LANGER	MATHIEU	Cosmologie théorique, CMB	Univ. Paris 11	MCF

MCF: Maître.sse de Conférences, AA: Astronome Adjoint.e